

1. Nom commercial et fabricant		9.7 Viscosité	inapplicable
1.1 Nom commercial	CYBER TECH ALGINATE	9.8 Solubilité	dans l'eau: Gel-formation
1.2 Application / Emploi	Alginate pour empreintes	9.9 pH	9-10 suspension
1.3 Fabricant	CYBER TECH	9.10 Point d'éclair	non inflammable
	DE Healthcare Products	9.11 Auto-inflammabilité	inapplicable
	Gilligham ME8 OSB U.K.	9.12 Limites d'explosivité	inf.: inapplicable
			sup.: inapplicable
2. Composition		9.13 Autres informations	Aucun.
2.1 Caractérisation chimique	Mélange de Sodium Alginate, Sodium Phosphate, Magnesium Oxide, Magnesium Carbonate, Calcium Sulfate, Potassium Fluortitanate, Diatomaceous Earth.	10. Stabilité et réactivité	
2.2 Composant dangereux	Potassium Fluortitanate (1-2%). CAS Nr. 16919-27-0 R20/21; R25	10.1 Décomposition thermique	> 200°C.
2.3 Autres informations	Aucun.	10.2 Produits de décomposition dangereux	Aucun, si utilisé conformément à sa destination.
3. Identification des dangers		10.3 Réactions dangereuses	Aucun.
3.1 Identification des dangers	L'accumulation des poussières	10.4 Autres informations	Aucun.
4. Premiers secours		11. Informations toxicologiques	
4.1 Contact avec les yeux	Laver les yeux à grande eau (10'-15'). Appeler un médecin si l'irritation persiste.	11.1 Toxicité aiguë	Pas d'effets indésirables prévisibles par cette voie d'exposition, qui ne peut être qu'accidentelle dans les conditions normales d'utilisation.
4.2 Contact avec la peau	Laver au savon et à l'eau.	11.2 Toxicité chronique	Cyber Tech Alginate n'a pas présenter de potentiel cytotoxique.
4.3 Ingestion	Faire boire beaucoup d'eau. En cas de malaise, consulter un médecin. Faire vomir.	11.3 Autres informations	Diatomaceous earth contient cristallins dioxyde de silicium. Des surexpositions répétées à la poussière peuvent avoir des effets sur les poumons. Potassium Fluortitanate: Nocif par inhalation et par contact avec la peau, toxique en cas d'ingestion.
4.4 Inhalation	Exposer à l'air frais.		
4.5 Autres informations	Aucun.		
5. Mesures de lutte contre l'incendie		12. Informations écologiques	
5.1 Moyens d'extinction appropriés	Ne pas nécessaire. Non combustible.		Pas de problèmes écologiques prévisibles sous conditions normales de manipulation et d'utilisation.
5.2 Moyens d'extinction inappropriés	Aucun.		
5.3 Autres informations	Aucun.	13. Elimination	
6. Mesures en cas de dispersion accidentelle			Acheminer dans une décharge agréée ou dans une usine d'incinération de déchets, en observant les prescriptions des autorités locales.
6.1 Mesures en cas de dispersion accidentelle	Nettoyer mécaniquement. Eviter de respirer les poussières. Laver la zone avec du savon et de l'eau. Eliminer selon les réglementations locales et nationales.	14. Transport	
7. Manipulation et stockage		14.1 Transport par terre	ADR -- RID -- Code class. --
7.1 Manipulation	Eviter l'accumulation des poussières. Conserver hors de la portée des enfants. Seul le personnel entraîné peut manipuler ce produit.	14.2 Transport maritime	UN# -- Pack Group --
7.2 Hygiène du travail	Eviter de respirer les poussières. Une hygiène adéquate est à respecter. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.	14.3 Transport aérien	ADNR -- IMDG - UN# -- Pack Group --
7.3 Stockage	Stocker dans un endroit frais et sec à l'abri de la lumière solaire directe. Stocker dans un endroit frais et sec	14.4 Autres informations	ICAO/IATA-DGR -- UN# -- Ce produit ne nécessite aucune classification pour le transport.
7.4 Lieu de stockage			
7.5 Protection contre l'incendie et les explosions	Aucun.	15. Informations réglementaires	
8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle			Ce produit ne nécessite aucune classification réglementaire.
8.1 Equipements techniques	Pendant le mélange il est recommandé d'utiliser une ventilation extractive locale.	15.1 Symboles de danger	Ce produit est un produit médical suivant la directive européenne 93/42.
8.2 Valeurs limites d'exposition	Aucun, si utilisé conformément à sa destination.	15.2 Phrases R	Aucun.
8.3 Protection individuelle		15.3 Phrases S	Aucun.
8.3.1 Protection respiratoire	Eviter de respirer les poussières.	15.4 Autres informations	Aucun.
8.3.2 Protection des mains	Gants.		
8.3.3 Protection des yeux	Lunettes de sécurité.		
8.3.4 Autre	Aucun.		
9. Propriétés physiques et chimiques		16. Autres informations	
9.1 Aspect	poudre.	Cette fiche a été établie conformément aux directives EEC 91/155 et 93/112. Les informations qu'elle contient sont basées sur les meilleures sources disponibles. D'autres informations sur la sécurité du produit peuvent être demandées au fabricant pour des motifs raisonnables. En tout état de cause, aucune responsabilité ou garantie, explicite ou implicite, quant à l'utilisation desdites fiches ou d'autre type n'est reconnue. L'utilisateur est tenu de contrôler la validité des présentes informations aux fins de ses usages spécifiques. Les informations contenues dans cette fiche ne représentent pas une définition des risques propres au poste de travail visés par la législation ou les directives applicables localement. Toutes les lois et directives applicables localement doivent être prises en compte pour la conservation, l'utilisation et l'évacuation des matériaux décrits dans cette fiche.	
9.2 Couleur	orange		
9.3 Odeur	fruits		
9.4 Changement d'état	inapplicable		
9.5 Densité	non déterminée		
9.6 Pression de vapeur	inapplicable		